

*Le Chef de la Division des Affaires étrangères
du Département politique, P. Bonna,
au Ministre de Suisse à Berlin, H. Frölicher*

Copie
L WN.

Berne, 31 juillet 1940

Le Général a réuni, le 25 juillet, au Grütli, les officiers supérieurs de l'Armée. Il leur a tenu à cette occasion une brève allocution en langue française¹. Il devait s'agir, dans la convocation de ce «rapport d'armée» avant tout d'un geste symbolique².

Malheureusement, cette réunion donna bientôt naissance à des bruits fantaisistes qui incitèrent l'Etat-Major de l'Armée à publier un communiqué dont le but était de mettre un frein à ces rumeurs. Le communiqué a paru dans la presse suisse le 29 de ce mois, et nous vous en remettons sous ce pli le texte authentique en langue française ainsi que sa traduction en langue allemande³.

Il nous revient que cette réunion, ainsi que le communiqué qui l'a suivie, ont causé une certaine mauvaise humeur à la Légation d'Allemagne et à la Légation d'Italie à Berne. Nous nous expliquons cette attitude des deux missions diplomatiques par le fait que la réunion elle-même, ainsi que la traduction en quelques points trop libre du communiqué, a éveillé auprès d'elles un malentendu regrettable. En effet, le «rapport d'armée» du 25 juillet ne doit et ne peut pas être considéré comme une manifestation à l'égard des pays qui nous entourent. Notre Armée est sous les armes depuis bientôt une année.

Pour des raisons d'ordre économique et en vue notamment d'éviter une augmentation rapide du chômage, il ne peut être procédé, pour le moment, à une démobilisation générale. D'autre part, le Haut Commandement de l'Armée ne pouvait pas ne pas tenir compte d'une certaine lassitude qui pourrait se faire sentir parmi les soldats, et il fallait par conséquent leur adresser quelques paroles d'encouragement, pour les induire à la patience et pour leur faire sentir qu'en demeurant à leur poste ils remplissent un devoir patriotique. Il ne faut pas perdre de vue non plus le fait que, dans la période troublée par laquelle passe l'Europe en ce moment, des considérations politiques d'ordre purement intérieur justifient largement le maintien d'une partie de nos troupes sous les drapeaux⁴.

1. *Le texte de cette allocution n'a pas été retrouvé et n'a sans doute jamais existé. Un projet se trouve dans E 5795/173. Cf. Oscar Gauye, «Au Rütli, 25 juillet 1940». Le discours du Général Guisan: nouveaux aspects, in Etudes et Sources (Revue des Archives fédérales), 1984, pp. 3-56.*

2. *Sur l'organisation de ce rapport d'armée, cf. E 5795/130 et 342.*

3. *Non reproduits.*

4. *Dans une lettre du 27 août 1940 adressée au Chef du Département militaire, le Président de la Confédération, M. Pilet-Golaz, souligne l'importance de l'armée pour le service d'ordre intérieur (E 27/15067). A ce sujet, cf. E 27 /15092. Cf. aussi N° 340.*

31 JUILLET 1940

863

Nous avons jugé utile de vous fournir, pour votre information, les précisions qui précèdent, pour le cas où, de votre côté, vous devriez être saisi officiellement ou officieusement de cette affaire.

ANNEXE

E 27/ 14192/3

*Le Général H. Guisan à tous les membres de l'Armée*⁵

ORDRE D'ARMÉE

1/8/vu

N° 11900

Rütli, 25 juillet 1940

Le secret fait partie des mesures de défense nationale. Son observation est le fait d'une armée disciplinée.

J'ai ordonné récemment des modifications importantes dans le groupement de nos forces. Beaucoup s'en sont avisé, au moment où leur unité a été déplacée. Ils se sont demandé pourquoi les travaux accomplis paraissent devenus sans objet; pourquoi l'armée est encore mobilisée.

Je sais que vous exécuterez mes ordres, même si, de votre place dans le rang, vous ne pouvez comprendre les raisons qui les ont motivés.

Parmi celles-ci, il en est, toutefois, que je puis vous communiquer, et je tiens à le faire:

Le 29 août 1939, le Conseil fédéral ordonnait la mobilisation des troupes frontière, bientôt suivie de la mobilisation générale. Il confiait à l'Armée la mission de sauvegarder notre indépendance séculaire. Cette indépendance, nos voisins l'ont respectée jusqu'ici. Nous la ferons respecter encore, jusqu'au bout.

Les événements historiques qui sont survenus depuis quelque temps n'ont diminué en rien cette obligation d'être constamment sur nos gardes. Il y a actuellement, au-delà de nos frontières, plus de troupes – et d'excellentes troupes – qu'il n'y en eut jamais. Nous pouvons être attaqués sur tous les fronts à la fois, ce qui n'était guère concevable il y a quelques semaines encore.

L'Armée doit s'adapter à cette situation nouvelle et prendre un dispositif qui lui permette de tenir sur tous les fronts. Elle remplira ainsi sa mission historique, qui ne varie pas.

Telle est la raison des regroupements auxquels votre unité a participé. Vous devez le savoir, et cela suffit.

Aussi longtemps qu'en Europe des millions d'hommes demeurent sous les armes et que des forces considérables peuvent nous attaquer d'un moment à l'autre, l'Armée doit rester prête. Quoi

De plus, le 26 juillet 1940, le Général adresse la lettre suivante au Chef du Département militaire, R. Minger, à l'intention du Conseil fédéral:

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les nombreuses lettres écrites par des soldats démobilisés ou en congé, qui s'indignent de la propagande communiste.

Beaucoup s'étonnent que le Conseil fédéral n'ait pas encore pris des mesures plus rigoureuses contre ces quelques milliers d'individus qui, sous la protection de nos lois, travaillent à corrompre l'état d'esprit de notre peuple et à compromettre la sécurité du Pays.

Au moment où le Conseil fédéral doit prendre position sur l'interdiction de ce parti, je crois de mon devoir de vous signaler ces témoignages qui traduisent exactement l'opinion de l'Armée. Il me semble que les mesures prises jusqu'ici ne sont pas suffisantes et qu'il y aurait lieu de mettre ces ennemis de notre Patrie hors d'état de nuire avant que ce poison n'ait contaminé l'Armée et le Pays (E 5795/151).

Le 6 août 1940, un arrêté du Conseil fédéral institue des mesures contre l'activité communiste ou anarchiste. (Cf. RO, 1940, vol. 56, p. 1397 et FF, 1940, II, pp. 1239-1240).

5. Ce texte est adressé aux commandants de troupe afin d'être lu à la troupe.

864

2 AOÛT 1940

qu'il arrive, les travaux que vous avez effectués n'ont rien perdu de leur valeur, nos sacrifices n'ont pas été faits en vain, puisque nous sommes toujours maîtres de notre destin.

N'écoutez pas ceux qui sont mal renseignés ou mal intentionnés, ceux qui, par ignorance ou par intérêt, vous incitent au doute. Croyez, non seulement à notre bon droit, mais à notre force et, si chacun le veut, à l'efficacité de notre résistance.

Soldats du Premier Août 1940, les nouveaux postes que je vous assigne sont ceux où votre courage et vos armes serviront le Pays au mieux, dans les circonstances nouvelles⁶.

Aujourd'hui, sur la prairie du Rütli, berceau de notre liberté, j'ai réuni vos chefs supérieurs pour leur passer la consigne et je les charge de vous la passer à leur tour.

Courage et confiance: le Pays compte sur vous.

6. *A l'occasion de la fête nationale, le Général adressera encore un «message» aux soldats suisses (E 2001 (D) 3/3).*